Le déluge

Ibn Kathîr

Allah dit: « ***Lorsque Notre ordre viendra et que le four bouillonnera d'eau, fais monter à bord de l'arche un couple de chaque espèce, ainsi que ta famille, sauf ceux d'entre eux contre qui la Parole a déjà été prononcée. Ne M'implore pas pour sauver les injustes, car ils seront noyés.*** » (*Al-Mu'minûn*, v.27)

Allah lui révéla que lorsque Son ordre suprême arrivera et que le châtiment surviendra, il devra faire embarquer sur l'arche un couple de chaque animal et emporter tout être doué d'une âme ainsi que des aliments pour assurer leur pérennité, de même que ceux de sa famille qui ont cru en lui, « ***sauf ceux d'entre eux contre qui la Parole a déjà été prononcée*** » C'est-à-dire ceux qui ont été mécréants qui seront fatalement touchés par le châtiment qui ne peut être repoussé et dont les a menacés Celui qui réalise ce qu'Il veut.

Pour la majorité des savants, « ***le four bouillonnera d'eau*** » [*Fâra At-Tanûr*] désigne la surface de la terre, c'est-à-dire que l'eau a jailli de tous les côtés de la terre, même des fours qui sont les lieux où réside le feu. Pour Ibn 'Abbâs, *At-Tanûr* est le nom d'une source en Inde ; As-Sha'bî a dit qu'elle se trouvait à *Kûfah* (en Irak) et Qatâdah dans la Péninsule arabique. 'Alî Ibn Abî Tâlib a dit qu'il s'agissait de la naissance de l'aube et du lever du jour. C'est-à-dire qu'Allah a ordonné à Nûh de faire monter les créatures dans l'arche à l'aube, mais c'est une explication étrange et peu répandue (*gharîb*).

Allah dit : « ***Puis, lorsque Notre commandement vint et que le four se mit à bouillonner [d'eau], Nous dîmes : « Charge [dans l'arche] un couple de chaque espèce et ta famille - sauf ceux contre qui le décret a déjà été prononcé, ainsi que ceux qui croient. » Et ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux.*** » (*Hûd*, v.40)

C'est là l'ordre adressé à Nûh de faire monter dans l'arche un couple de chaque espèce dès que le châtiment débutera. Pour les Gens du Livre, on lui a ordonné de faire embarquer sept couples de tout ce qui peut être mangé, et un seul couple de ce qui n'est pas comestible, un mal et une femelle. Mais cela est en contradiction avec la Parole de notre Seigneur qui évoque un seul couple de chaque espèce. Certains ont dit, comme cela est rapporté d'Ibn 'Abbâs, que le premier oiseau à embarquer fut la perruche, et que le dernier animal fut l'âne, et qu'Iblîs embarqua attaché à la queue de l'âne. Zayd Ibn Aslam rapporte d'après son père que le Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : « Lorsque Nûh fit embarquer un couple de chaque animal, ses Compagnons lui dirent : « Comment être tranquilles alors qu'il y a avec nous le lion ? » Allah le rendit alors malade et ce fut la première maladie sur terre. Puis les gens se plaignirent du rat en disant qu'il dégradait leur nourriture et leurs affaires. Allah fit donc éternuer le lion duquel sortit le chat, et le rat se cacha pour le fuir. » Mais la chaîne de ce hadith est à la fois interrompue et faible.

« ***Sauf ceux contre qui le décret a déjà été prononcé*** » c'est-à-dire ceux sur qui s'abattra le châtiment de ceux qui ont mécru, parmi lesquels se trouvaient son fils, comme cela va être exposé plus tard.

« ***Ainsi que ceux qui croient*** » c'est-à-dire fait embarquer ceux qui ont cru en toi dans ta communauté.

« ***Et ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux*** » et ce malgré la longue période de temps pendant laquelle il est resté parmi eux, et son appel insistant nuit et jour, par toutes sortes de moyens, en les avertissant et en les encourageant. Les savants ont divergé concernant le nombre de ceux qui étaient avec lui dans l'arche. Pour Ibn 'Abbâs, ils étaient quatre-vingt hommes accompagnés de leurs femmes. Pour Ka'b Al-Ahbâr ils étaient soixante-douze. D'autres ont dit qu'ils n'étaient que dix. De même, on rapporte qu'il n'y avait que Nûh, ses trois fils et ses quatre belles filles issues de son épouse, et que Yâm choisit la voie de l'égarement et s'éloigna de celle du salut. Cependant, ces propos contredisent le sens du Coran qui montre que d'autres personnes ne faisant pas partie de sa famille mais qui avaient cru en lui sont montées avec lui dans l'arche, comme Allah dit : « ***Juge donc clairement entre eux et moi, et sauve-moi, ainsi que les croyants qui sont avec moi.*** » (*As-Shu'arâ'*, v.118) Pour d'autres encore, ils n'étaient que sept.

Quant à l'épouse de Nûh, la mère de tous ses enfants : Hâm, Sâm, Yâfith, Yâm - que les gens du Livre appellent Kan'ân et qui fut noyé - et 'Âbir qui mourut avant le déluge, on rapporte qu'elle fut du nombre des noyés et que le décret fut prononcé contre elle pour sa mécréance. Pour les Gens du Livre, elle fut dans l'arche. On peut expliquer cela en disant qu'elle mécrut par la suite et que son cas fut différé au Jour de la Résurrection. Mais ce qui est juste est le premier avis, car Allah dit : « ***Nûh dit : Seigneur ! Ne laisse plus aucun mécréant vivre sur terre !*** » (*Nûh*, v.26)

Allah dit : « ***Lorsque tu seras installé dans l'arche, toi et ceux qui t'accompagnent, dis : « Louange à Allah qui nous a sauvés de ce peuple injuste. » Et dis : « Seigneur ! Fais-moi débarquer en un lieu béni. Tu es Celui qui procure le meilleur débarquement. »*** » (*Al-Mu'minûn*, v.28-29)

Allah lui a ordonné de louer son Seigneur pour lui avoir soumis l'arche par laquelle Il l'a sauvé et éloigné de son peuple, et lui a donné satisfaction contre ceux qui l'avaient rejeté et contredit. Allah dit : « ***Celui qui a créé les couples dans leur totalité et a fait pour vous, des vaisseaux et des bestiaux, des montures, afin que vous vous installiez sur leurs dos, et qu'ensuite, après vous y être installés, vous vous rappeliez le bienfait de votre Seigneur et que vous disiez : « Gloire à Celui qui nous a soumis tout cela alors que nous n'étions pas capables de les dominer. C'est vers notre Seigneur que nous retournerons. »*** » (*Az-Zukhrûf*, v.12-14)

C'est ainsi qu'il faut invoquer au début de chaque chose, en demandant qu'elle soit bonne et bénie, et que sa fin soit louable, comme Allah dit à Son Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) lorsqu'il émigra : « ***Et dis : Ô Seigneur ! Fais que j'entre en un endroit où règne la vérité et que je sorte d'un endroit où règne la vérité. Et accorde-moi de Ta part un pouvoir bénéficiant de Ton secours.*** » (*Al-Isrâ'*, v.80)

Nû<u>h</u> respecta cette recommandation en disant : « ***Il dit : Embarquez ! Que sa course et son point d'ancrage soient au nom d'Allah. Certes, mon Seigneur est Pardonneur et Miséricordieux.*** » (*Hûd*, v.41) C'est-à-dire, débutez et terminez ce voyage par le nom d'Allah, car « ***mon Seigneur est Pardonneur et Miséricordieux*** », mais Son châtiment est dur et ne peut être repoussé des injustes qui ont mécru et adoré autre que Lui.

Allah dit : « ***Et elle vogua en les emportant au milieu de vagues aussi hautes que des montagnes.*** » (*Hûd*, v.42) C'est-à-dire qu'Allah a fait descendre une pluie telle que la terre n'en a jamais connu et qu'elle n'en connaîtra plus. Il ordonna aussi à la terre de faire jaillir l'eau de tous côtés : « ***Il invoqua alors son Seigneur en disant : « Je suis vaincu. Aide-moi ! » Nous ouvrîmes alors les portes du ciel à une eau torrentielle, et fîmes jaillir de la terre des sources. Les eaux se rencontrèrent d'après l'ordre qu'Allah avait déjà prescrit. Et Nous le portâmes sur une arche faite de planches et de clous, voguant sous Nos yeux : comme récompense pour celui qui a été renié [Nû<u>h</u>].*** » (*Al-Qamar*, v.10-14)

« ***Sous Nos yeux*** » c'est-à-dire sous Notre protection, Notre attention et le fait que Nous assistions à cela. Ibn Jarîr et d'autres ont dit que le déluge débuta le treize du mois de *Âb* du calendrier Copte.

Allah dit : « ***Lorsque l'eau déborda en déluge, c'est Nous qui vous avons fait embarqués sur l'arche, afin d'en faire pour vous un rappel dont se souviendront les gens doués de raison.*** » (*Al-<u>H</u>âqqah*, v.11-12) Certains exégètes ont dit que les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus de la plus haute montagne, et c'est aussi ce que disent les Gens du Livre. D'autres ont dit que cette hauteur avait atteint quatre-vingt coudées et que les eaux avaient recouvert toute la terre, de long en large, ses plaines et ses sols durs, ses montagnes et ses déserts ; il ne resta à sa surface aucun être vivant, aussi petit fut-il. L'imam Mâlik rapporte d'après Zayd Ibn Aslam que les gens de cette époque avaient peuplé les plaines et les montagnes, et que chaque parcelle de terre avait un propriétaire.

Allah dit : « ***Et elle vogua en les emportant au milieu de vagues aussi hautes que des montagnes. Et Nû<u>h</u> appela son fils, qui restait en un lieu écarté (non loin de l'arche) : « Ô mon fils, monte avec nous et ne reste pas avec les mécréants. » Il répondit : « Je vais me réfugier sur un mont qui me protégera de l'eau. » Nû<u>h</u> lui dit : « Il n'y a aujourd'hui aucune protection contre l'ordre d'Allah. (Tous périront) sauf celui à qui Il aura fait miséricorde. » Et une vague s'interposa entre eux deux, et il [le fils de Nû<u>h</u>] se noya.*** » (*Hûd*, v.42-43)

Ce fils est Yâm, le frère de Sâm, <u>H</u>âm et Yâfith, et on a dit qu'il s'appelait Kan'ân. Il était mécréant et avait commis des actes qui n'étaient pas pieux, il s'opposa à la religion et la voie de son père et il fut parmi ceux qui périrent, alors que des personnes sans aucun lien de sang avec Nû<u>h</u> furent sauvées parce qu'elles crurent en lui et suivirent sa religion et sa voie.

Allah dit : « ***Il fut dit : « Ô terre, absorbe ton eau ! Et toi, ciel, cesse [de pleuvoir] ! » L'eau baissa, l'ordre fut exécuté, et l'arche s'échoua sur le (mont) Jûdî », et il fut dit : « Que disparaissent les gens pervers ! »*** » (*Hûd*, v.44) Ainsi, lorsque les habitants de la terre disparurent et qu'il ne resta plus personne ayant adoré autre qu'Allah, Il ordonna à la terre d'absorber son eau et au ciel de cesser de déverser la pluie. Le niveau de l'eau baissa et c'est ainsi que s'est réalisé l'Ordre qu'Allah avait prédestiné. Et une voix s'éleva avec force contre eux en leur disant qu'ils seraient éloignés de la miséricorde d'Allah. De la même manière Allah dit : « ***Et ils le traitèrent de menteur. Or, Nous le sauvâmes, lui et ceux qui étaient avec lui dans l'arche, et noyâmes ceux qui traitaient de mensonges Nos preuves claires. Ils étaient vraiment des gens aveugles.*** » (*Al-A'râf*, v.64)

« ***Ils le traitèrent de menteur. Nous le sauvâmes, lui et ceux qui étaient avec lui dans l'arche, desquels Nous fîmes les successeurs (sur la terre) et Nous noyâmes ceux qui traitaient de mensonge Nos preuves. Regarde comment a été la fin de ceux qui avaient été avertis !*** » (*Yûnus*, v.73)

« ***Nous l'avons secouru contre le peuple qui traitait Nos miracles de mensonges. Ils étaient des gens mauvais. Nous les avons tous noyés.*** » (*Al-Anbiyâ'*, v.77)

« ***Nous le sauvâmes donc, de même que ceux qui étaient avec lui dans l'arche chargée de toutes les espèces. Puis nous noyâmes le reste des mécréants. Voilà un signe évident. Mais la plupart d'entre eux ne croient pas. Ton Seigneur est vraiment le Puissant, le Très Miséricordieux.*** » (*As-Shu'arâ'*, v.122)

« ***Puis Nous les sauvâmes, lui et les gens de l'arche, et Nous en fîmes un signe pour l'univers.*** » (*Al-'Ankabût*, v.15)

« ***Ensuite Nous noyâmes les autres***. » (*As-Sâffât*, v.82)

« ***Et Nous avons laissé (cette histoire) comme un signe. Y a-t-il quelqu'un pour se souvenir ? Comme furent durs Mon châtiment et Mes avertissements. Et Nous avons facilité la méditation et la lecture du Coran. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir ?*** » (*Al-Qamar*, v.15-17)

« ***À cause de leurs péchés, ils ont été noyés ; puis on les a fait entrer au Feu, et ils n'y ont trouvé, en dehors d'Allah, aucun défenseur. Nûh dit : « Seigneur ! Ne laisse plus aucun mécréant vivre sur terre ! Si Tu les laisses en vie, ils égareront Tes serviteurs et n'auront pour descendance que des pervers mécréants.*** » (*Nûh*, v.25-27)

Allah répondit à son invocation, si bien qu'il ne subsista aucun d'entre eux. [Ensuite Ibn Kathîr rapporta un hadith qui n'est pas authentique, et qu'il signale lui-même en disant qu'il est étrange.] Le sens en est qu'Allah ne laissa aucune demeure des mécréants, alors comment certains exégètes peuvent-ils prétendre qu'un homme nommé 'Ûj Ibn 'Anaq (surnommé Ibn 'Inâq) existait avant Nûh et vécut jusqu'à l'époque de Mûsâ ! Alors qu'ils disent que c'était un mécréant orgueilleux et tyrannique, et qu'il n'était pas un enfant né dans le licite mais qu'il était issu de la fornication de sa mère 'Anaq Bint Âdam ! Ils prétendent également qu'il pouvait prendre un poisson dans la mer et le faire cuir en le rapprochant du soleil, et qu'il se moquait de l'embarcation de Nûh en lui disant : « Quelle est cette ridicule écuelle ! » Ils prétendent encore que sa taille était de 3333 coudées et un tiers, et beaucoup d'autres légendes encore. Et si cela n'avait pas été écrit dans de nombreuses exégèses et livres d'histoires et n'était pas aussi souvent cité par les gens, nous ne les aurions même pas citées en raison de leur ridicule.

De plus, cela est contraire à la raison et aux Textes. Pour ce qui est de la raison : comment Allah pourrait-Il faire périr le fils de Nûh, dont le père est un prophète, et ne pas faire périr Ibn 'Inâq qui est plus tyrannique et transgresseur selon que ce qu'ils ont rappelé ? Et comment Allah ne ferait-Il pas miséricorde à la femme et son enfant [référence à un hadith faible où il est dit qu'une femme mécréante mais pleine de miséricorde pour son enfant gravit le plus haut sommet pour le sauver du déluge mais qu'ils périrent.], en laissant en vie ce transgresseur tyrannique, pervers, mécréant et diabolique, selon ce qu'ils en ont dit ?

Pour ce qui est des Textes, Allah dit : « ***Ensuite Nous noyâmes les autres.*** » (*As-Sâffât*, v.82) et Il dit : « ***Nûh dit : « Seigneur ! Ne laisse plus aucun mécréant vivre sur terre !*** » De plus la taille qu'ils ont donné est contraire à ce qui est rapporté authentiquement du Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) : « *Allah créa Âdam d'une taille de soixante coudées.* (…) *Tous ceux qui entreront au Paradis seront à l'image de Âdam, et jusqu'aujourd'hui la taille de sa descendance n'a cessé de diminuer.* » [Al-Bukhârî (3326) et Muslim (2841)] C'est ce qui est rapporté du véridique, celui qui est préservé de l'erreur et ne parle pas sous l'emprise de la passion, mais uniquement par révélation qui lui est faite : la taille des gens n'a cessé de diminuer, c'est-à-dire depuis Âdam jusqu'au jour où il fut informé de cela, et jusqu'au Jour de la Résurrection. Cela signifie que personne parmi la descendance de Âdam n'était plus grand que lui. Alors comment peut-on délaisser cela pour les propos des menteurs mécréants parmi les Gens du Livre qui ont modifié, transformé et interprété faussement le Livre d'Allah. Que penser donc de ce qu'eux seuls rapportent, eux qui sont les traîtres et les menteurs, qu'ils soient maudits jusqu'au Jour de la Résurrection ! Et mon avis est que cette histoire a été inventée par des athées et pervers parmi eux qui étaient les ennemis des prophètes. Et Allah est plus savant.

Puis Allah rappela l'imploration de Nûh pour son fils et l'interrogation qu'il adressa à son Seigneur que l'on peut formuler ainsi : Tu m'as promis d'épargner ma famille, et il est des miens, alors comment a-t-il pu être noyé ? On lui répondit qu'il n'était pas des siens, c'est-à-dire ceux pour qui on a promis le salut. Nous t'avons dit : « ***[Fais monter à bord de l'arche] ta famille, sauf ceux d'entre eux contre qui la Parole a***

déjà été prononcée. » (*Al-Mu'minûn*, v.27) Et il était parmi ceux contre qui la Parole a été prononcé, et qu'il serait noyé pour sa mécréance. Ainsi, le destin l'amena à être noyé avec son groupe des mécréants transgresseur, bien qu'il fut [au départ] de la famille des croyants.

Allah dit : « ***Il fut dit : « Ô Nûh ! Débarque avec Notre sécurité et Nos bénédictions sur toi et sur des communautés [issues] de ceux qui sont avec toi. Et à d'autres communautés, Nous accorderons une jouissance temporaire, puis un châtiment douloureux venant de Nous les touchera. »*** » (*Hûd*, v.48)

C'est l'ordre qu'on donna à Nûh lorsque l'eau disparut et qu'il fut possible de fouler la terre et de s'y installer. On lui commanda de débarquer de l'arche après qu'elle l'ait transporté dans ce voyage étonnant qui vit l'eau dépasser les hauteurs du mont Jûdî qui est une montagne connue dans la Péninsule arabique. Il débarqua avec sécurité et bénédiction, pour lui et les générations qui allaient lui succéder, car il fut le seul parmi les survivants à avoir une descendance : « ***Et Nous fîmes de sa descendance les seuls survivants***» (*As-Sâffât*, v.77) Donc tous les hommes présents sur terre sont les descendants des trois enfants de Nûh : Sâm, Hâm et Yâfith.

As-Samurah rapporte que le Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : « Sâm est le père des arabes, Hâm est le père des éthiopiens, et Yâfith est le père des grecs (litt : les romains). » [Ahmad (5/9-11) qualifié de faible par Al-Albânî]

Abû 'Umar Ibn 'Abd Al-Barr a dit : « On rapporte des propos similaires du Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) d'après 'Imrân Ibn Husayn. Le terme « romains » désigne ici les premiers romains qui sont les grecs qui sont les descendants de Rumiyy Ibn Libtiyy Ibn Yûnân Ibn Yâfith Ibn Nûh. On rapporte également de Sa'îd Ibn Al-Musayyib que Nûh eut trois enfants, Sâm engendra les arabes, les perses et les romains, Yâfith engendra les turcs, les slaves et Ya'jûj et Ma'jûj, et Hâm engendra les coptes, les noirs et les berbères. [Ibn Kathîr rapporta ensuite une autre chaîne de transmission faisant figurer d'autres informations, mais celle-ci n'est pas confirmée, c'est pourquoi il dit :] Ce qu'a dit Abû 'Umar est ce qui a été rapporté authentiquement de Sa'îd Ibn Al-Musayyib. On a également dit que Nûh n'avait eu ces trois enfants qu'après le déluge, et qu'il n'avait eu avant cela que Kan'ân qui fut noyé, et 'Âbir qui mourut avant le déluge. Mais ce qui est authentique est que ces trois enfants et leurs épouses étaient avec lui dans l'arche. Et c'est ce qui est mentionné dans la Thora. [Ibn Kathîr rapporta ensuite des récits mensongers et qu'il qualifie lui-même par la suite de très étranges, ou encore des récits des Gens du Livre qu'on ne peut certifier.]

Certains ignorants de Perse et d'Inde ont nié l'existence du déluge, alors qu'une partie d'entre eux y a cru mais en disant : c'est arrivé à Babylone et n'est pas parvenu jusqu'à nous, et nous ne cessons d'hériter de nos ancêtres depuis Âdam. D'autres athées parmi les adorateurs du feu et des démons ont également tenu ces propos, mais ce n'est qu'un sophisme [raisonnement faux qui a l'apparence de la vérité], une mécréance effroyable, une ignorance claire, de l'orgueil face aux vestiges et un reniement du Seigneur des cieux et de la terre. Toutes les religions qui ont suivi un prophète envoyé par le Tout Miséricordieux sont unanimes sur la réalité de l'existence du déluge, et sur le fait qu'il recouvrit toute la surface de la terre. Allah ne laissa aucun mécréant, en réponse à l'invocation de Son prophète assisté et préservé, et afin de réaliser ce qui avait déjà été prédestiné.

Source : L'authentique des récits des prophètes

Traduit et publié par les salafis de l'Est